BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

La Bouëxière

www.mairie-labouexiere.fr

contact

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION DE LA BOUEXIERE MAI 2011 - N° 94

La Passerelle
pour les 10-13 ans

Dossier
Budget 2011

Aménagement centre bourg
Création d'un groupe de travail

ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

Avantages fiscaux *

Bardage

garantie fabricant :

50 ans

Ce procédé technologique CANADIEN est utilisé sur plus de 2 maisons sur 3

Renseignements et DEVIS GRATUITS

MHA9 SARL
La Cueillerais
35 340 LA BOUËXIÈRE
Tél / Fax : 02 99 62 60 77
Mobile : 06 24 71 48 09
www : mha9.fr
contact@mha9.fr

* TVA 5,5%, Crédit d'impôts, PTZ (Prêt à Taux Zéro), autres aides selon votre habitation et vos ressources, ...

Michel FÉLIOT
Isolation par l'extérieur

Couverture
Zinguerie

Maison en bois
Charpente

5 rue de Servon - Bellevue
35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 04 42 39
Fax 02 99 04 49 98
couverture.feliot@orange.fr

PIZZAS à EMPORTER
depuis 1996
PEPPERONI®
Le goût et la qualité à votre portée
PIZZERIA
SUR PLACE À EMPORTER
ET LIVRAISON À DOMICILE
OUVERT 6J/7
FERMÉ LE LUNDI
OUVERT TOUS LES JOURS FÉRIÉS
PIZZAS
KEBABS
TARTES
1 rue St Martin (en face de l'église)
35340 LA BOUËXIÈRE - Tél. 02 99 04 48 48

Imprimerie
Offset & numérique
GPO
IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement
www.imprimerie-gpo.com

Plaquettes - Brochures
Mailings - Carnets
Affiches - Factures
Têtes de lettre - Cartes de visite
Enveloppes - Faire-part
...

ZA de Bellevue • Rue Louis Blériot
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
Tél. 02 99 62 49 40 • Fax. 02 99 62 01 58
gpo42@wanadoo.fr

Lecoq Boutique
Pour tous les jours et les grands jours...

PRÊT-À-PORTER
Homme-Femme
du sportwear
à la cérémonie

Accessoires
Bijoux
Sous-vêtements
Linge de maison

7, rue Théophile Rémond ■ 35340 La Bouëxière
✆ 02 99 04 42 47

SOMMAIRE

4 Vie municipale

7 Dossier

10 Travaux / Urbanisme

11 Environnement / Agriculture

12 Enfance / Jeunesse

16 Culture

19 Evénements

20 Personnel

21 Expression

22 Vie des entreprises

24 Vie des associations

Directeur de publication : Stéphane PIQUET
Rédactrice en chef : Cécile BELLANGER
Secrétaires de rédaction : Bruno CAMY, Aurore SALMON
Dépôt légal : MAI 2011
Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION - REPRODUCTION INTERDITE
Imprimerie : GPO Thorigné-Fouillard - 02 99 62 49 40
Date de dépôt des prochains articles :
le lundi 30 mai 2011, à 12 h, dernier délai.
Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.
Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet :
marie-annick.regnault@mairie-labouexiere.fr

Légende page couverture :
"Les enfants ont investi les locaux rénovés de l'ALSH."

Philippe Place
Adjoint aux Finances et à la Vie économique

Encore un budget volontariste et responsable

Chaque année, le premier trimestre est l'occasion, avec le vote des comptes administratifs, de dresser le bilan de l'année écoulée, et avec la préparation des budgets primitifs, de définir le cadre financier et les grandes lignes de la nouvelle année.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

En 2010, les dépenses de fonctionnement ont été à nouveau gérées au plus près. Le redressement de la capacité d'autofinancement, amorcé en 2008, conforté en 2009, s'est confirmé en 2010 : l'excédent de 543 000 € sera entièrement affecté aux investissements 2011. En 2011, la même politique sera poursuivie, en visant une augmentation limitée à 1,8 % des charges de gestion courante, c'est-à-dire du même ordre que l'inflation prévue.

Cette gestion stricte du fonctionnement ne se fait pas au détriment de la qualité des services offerts, ni même de la création de nouvelles prestations, telles que le dispositif "argent de poche" en 2010 ou la "passerelle 10-13 ans" en 2011.

Des investissements ambitieux

En 2010, à côté de la fin de la première tranche du chantier de la mairie, les deux principaux axes d'investissement ont été le développement touristique du site de Chevré et la voirie. Ces dépenses ont été réalisées sans recours à l'emprunt.

En 2011, en parallèle avec la fin du chantier de la mairie (800 000 €), la première priorité sera l'amélioration de la voirie avec des investissements dans la qualité, la sécurité et l'éclairage public (600 000 €). Grâce à la poursuite de la politique volontariste d'autofinancement, le recours à l'emprunt se limitera à 350 000 €.

Les autres grandes priorités de 2011 seront le soutien au développement de l'habitat (démarrage des travaux du lotissement des Landes de Bellevue), le soutien à l'activité économique (lancement de la seconde tranche du parc d'activités de Bellevue) et le soutien à la dynamisation du centre bourg (projet d'aménagement de la place de l'Europe, projet qui n'aura pratiquement pas d'incidence budgétaire en 2011 et 2012, l'essentiel des investissements étant à la charge du promoteur).

Une fiscalité stable

Malgré la stagnation des dotations de l'État et les aléas des réformes de la taxe professionnelle et des collectivités territoriales, notre politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de laisser inchangés les taux des parts communales de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Continuer à favoriser le développement de la commune, tout en ne vous demandant pas d'effort supplémentaire dans une conjoncture économique qui reste très dure, ce sont, là encore, les caractéristiques d'une politique budgétaire volontariste et responsable.

L'essentiel des délibérations

Conseils municipaux du 9 février et du 28 m

Finances

Approbation des comptes administratifs 2010

Le compte administratif du budget communal fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 542 928,25 € et un excédent de clôture d'investissement de 241 110,53 €. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité. Les comptes administratifs des budgets annexes (assainissement, ZAC de Bouvrot, des Rochers, de Maisonneuve, du Rochelet, parc d'activités de Bellevue, atelier-relais) sont également présentés au conseil municipal qui les approuve à l'unanimité.

Comptes de gestion 2010

Les comptes de gestion présentés par le receveur municipal, dont les résultats sont identiques à ceux des comptes administratifs 2010, sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats 2010 du budget principal de la commune

Afin d'apporter le plus de ressources possible à l'investissement, l'excédent de fonctionnement 2010 est intégralement affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2011. L'excédent d'investissement 2010 est également reporté en recettes d'investissement.

Affectation des résultats 2010 du budget assainissement

Pour participer au financement des travaux d'extension du réseau, 100 000 € de l'excédent de clôture d'exploitation sont reportés en recettes d'investissement, le restant, soit 11 119,75 €, est reporté en recettes d'exploitation. L'excédent d'investissement, soit 124 632,55 €, est reporté en recettes d'investissement.

Affectation des résultats 2010 des autres budgets annexes

Les résultats de clôture 2010 des sections de fonctionnement sont reportés aux budgets 2011 en recettes de fonctionnement s'il s'agit d'excédents (parc d'activités de Bellevue, ZAC de Bouvrot, de Maisonneuve et du Rochelet), en dépenses de fonctionnement s'il s'agit de déficits (ZAC des Rochers et atelier-relais).

Les résultats de clôture 2010 des sections d'investissement sont reportés aux budgets 2011 en recettes d'investissement s'il s'agit d'excédents (ZAC de Bouvrot et atelier-relais), en dépenses d'investissement s'il s'agit de déficits (parc d'activités de Bellevue, ZAC des Rochers et du Rochelet).

Taxes locales directes 2011

Il est proposé, et voté à l'unanimité, de ne pas modifier les taux des taxes.

Vote des budgets primitifs 2011

Budget communal : la section de fonctionnement s'équilibre à 2 706 657 € et la section d'investissement à 2 060 168,68 €. Ce budget est approuvé à l'unanimité (5 abstentions). Pour plus de détails, cf. éditorial et page 7.

Assainissement : l'exploitation s'équilibre à 143 850,86 € et l'investissement à 536 516,05 €.

Parc d'activités de Bellevue : le fonctionnement s'équilibre à 1 081 604,07 € et l'investissement à 1 179 420,36 €.

Landes de Bellevue : pour ce nouveau budget, le fonctionnement s'équilibre à 1 887 000 € et l'investissement à 1 307 000 €.

ZAC de Bouvrot : le fonctionnement s'équilibre à 70 929,53 €, les dépenses d'investissement sont de 62 246,53 €, pour des recettes de 67 314,54 € et un excédent prévisionnel de 2 068,54 €.

ZAC des Rochers : le fonctionnement s'équilibre à 46 234,60 € et l'investissement à 139,44 €.

ZAC Maisonneuve : le fonctionnement s'équilibre à 27 609,95 € et l'investissement à 0 €.

ZAC du Rochelet : le fonctionnement s'équilibre à 6 884,19 € et l'investissement à 6 883,54 €.

Atelier-relais de Bellevue : le fonctionnement s'équilibre à 13 589 €, les dépenses d'investissement sont de 16 000 €, pour des recettes de 52 665,62 € et un excédent prévisionnel de 36 665,62 €.

Les budgets annexes sont tous approuvés à l'unanimité des présents.

Vote des subventions aux associations pour 2011

Les critères introduits en 2009, axés sur la jeunesse et permettant une plus grande équité dans la répartition des subventions aux associations sportives et culturelles, sont maintenus. Le tableau d'attribution est en page 9.

Divers

Définition du montant des indemnités des élus

L'enveloppe globale des indemnités des élus dépend du nombre d'adjoints en exercice. Le non-remplacement de Madame Martin, démissionnaire, entraîne une baisse du montant de cette enveloppe. L'indemnité du maire reste inchangée à 2 090,81 € bruts. Les indemnités brutes des adjoints passent de 710,87 € à 685,78 € et celles des conseillers délégués de 200,72 € à 175,63 €.

Urbanisme

Présentation du Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays de Liffré

Le programme local de l'habitat est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : à partir d'un diagnostic de l'existant, le PLH définit les objectifs à atteindre, notamment l'offre nouvelle de logements, en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur les territoires et un programme d'actions d'amélioration et de réhabilitation du parc existant, public et privé.

Le PLH, établi pour six ans au moins, relève de la compétence de la communauté de communes : notre intégration au Pays de Liffré rend nécessaire de retravailler le PLH.

nars 2011

Déclassement de voie

Suite aux travaux de remise en état par le Conseil Général, l'ancienne portion de la RD 528 dans la traversée du village de La Bronais (750 mètres) est intégrée au domaine communal.

Avenants aux marchés de travaux de la mairie

Avenant n°4 en plus-value de l'entreprise Marse, gros œuvre (8 475,10 € HT) : démolition du plancher sous l'escalier, réalisation de poutres et d'un plancher et modification des réseaux d'eaux usées.

Avenant n°2 en moins-value de l'entreprise Truffault, couverture (3 826,00 € HT) : suppression des travaux de charpente prévus au marché initial.

Avenant n°5 en plus-value de l'entreprise Hermit'alu, menuiseries extérieures (860,00 € HT) : remplacement des menuiseries coupe-feu acier par des menuiseries coupe-feu bois.

Avenant n°2 en moins-value de l'entreprise SAPI, cloisons isolation (4 734,64 € HT) : suppression de cloisons suite à modification des plans.

Avenant n°2 en plus-value de l'entreprise Hervagault, peinture (527,67 € HT) : surcoût suite à modification des plans.

Avenant n°2 en moins-value du l'entreprise SOPEC, chauffage (2 282,62 € HT) : dans le local d'archives, remplacement du plancher chauffant par des radiateurs.

Marchés de travaux pour la zone de Bellevue

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour les travaux de viabilisation de la zone d'habitat "les Landes de Bellevue" et de l'extension du parc d'activités de Bellevue.

Le lot n°1 (terrassement, voirie, traitements de surfaces, génie civil des télécommunications) est attribué à l'entreprise SCREG, mieux-disante, pour un marché d'un montant de 677 733,80 € HT.

Le lot n°2 (réseaux des eaux pluviales et des eaux usées) est attribué à l'entreprise DEHE TP, mieux-disante, pour un marché d'un montant de 359 728,57 € HT.

Le lot n°3 (paysage et mobilier urbain) est attribué à l'entreprise Lambert Paysage, mieux-disante, pour un marché d'un montant de 104 375,69 € HT.

Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme

Cette modification vise à adapter le règlement de la zone N en créant un secteur Nj qui rend possible l'implantation de jardins familiaux. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune remarque et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à cette modification jugée utile pour le service. Cette modification est donc adoptée.

Dernière minute : CM du 21 avril

Les services de l'État nous ont communiqué le montant prévisionnel des impôts locaux et certaines modalités précises liées à la réforme de la taxe professionnelle (TP) trop tardivement pour que ces données soient prises en compte dans le vote du budget. Un CM extraordinaire s'est donc réuni le 21 avril pour un nouveau vote des taux (cf. encadré "réforme de la TP" page 9) et l'approbation d'une décision budgétaire modificative : le produit prévisionnel des impôts, estimé de manière pessimiste faute d'informations sur la compensation de la TP, est revu à la hausse, permettant principalement de diminuer de 50 000 € le recours à l'emprunt. Le dossier sur le budget tient compte de ces dernières modifications.

RAPPEL

L'intégralité des délibérations et des comptes rendus est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site www.mairie-labouexiere.fr

La Carte d'identité

A l'approche des congés, les demandes de carte d'identité sont de plus en plus nombreuses, c'est pourquoi aucun délai ferme ne peut être garanti en cette période. Ainsi, nous vous rappelons quelques "règles" qui simplifieront vos démarches en mairie :

- Vérifier que votre titre est en cours de validité avant de vous inscrire à un voyage, examen…
- Le titre d'identité est obligatoire pour voyager quel que soit l'âge (le livret de famille n'a aucune valeur pour voyager avec un enfant).
- Un changement d'adresse n'est pas obligatoire sur une carte d'identité ou un passeport, il faut en différer la demande si un voyage est prévu.
- Toute erreur figurant sur un ancien titre (prénom, taille…) doit être signalée lors de la constitution du dossier.

Pour rappel : depuis le 1er janvier 2009, les demandes et délivrances de passeports se font en mairies de Châteaubourg, Cesson-Sévigné ou Rennes.

Planning des permanences d'information du service d'aide et d'accompagnement à domicile et du service animation du CIAS

CHASNE S/ILLET - Salle des Moissons - 25, rue de l'Ecole - *4e jeudi du mois*

DOURDAIN - Mairie - *1er jeudi du mois*

ERCE-PRES-LIFFRE - Salle Relais des Cultures - Pl. de la Mairie - *3e lundi du mois*

LA BOUEXIERE - Salle communale - 2, rue St Martin - *2e lundi du mois*

LIFFRE CIAS - 28, av. François Mitterrand *3e vendredi du mois*

Les permanences ont lieu de 10h à 12h. Pas de permanence au mois d'août.

Aménagement du centre bourg : un enjeu pour l'avenir de notre commune

Mardi 19 avril, 150 personnes étaient présentes pour assister à la présentation d'aménagement de la Place de l'Europe et participer au débat. La soirée a débuté par des interventions sur les pratiques du consommateur aujourd'hui et demain, et les outils en matière d'urbanisme pour redynamiser un centre bourg ; ces communications étaient présentées par M. Le Normand (Chambre de commerce et d'industrie de Rennes) et Melle Yger (responsable de l'urbanisme à la Communauté de communes du Pays de Liffré). Puis M. Lemesle d'Aiguillon Construction, bailleur social, et M. Le Trionnaire, architecte, ont exposé le projet envisagé pour notre commune. M. Désisles, Chef de police, a ensuite fait part de son enquête sur la problématique du stationnement dans le centre-bourg.

A partir de ces présentations qui ont permis à la fois de planter le contexte général et d'appréhender celui de La Bouëxière, Stéphane Piquet a répondu à toutes les questions posées par la salle pour finir sur cette conclusion : *"L'enjeu est de sauver le commerce, et la vie tout court, dans le centre de notre commune. Je ne souhaite pas que tous les commerces émigrent en périphérie de La Bouëxière et que le centre se vide, comme cela est le cas à L'Hermitage. J'entends et prends en compte les inquiétudes quant au nombre de places de parking mais l'on ne peut pas annuler un projet qui vise à sauver "l'âme" de notre commune à cause d'un problème de stationnement. Ce problème, on va le régler au sein des commissions et avec des Bouëxiérais, présents dans la salle, qui souhaitent s'investir". "D'ores et déjà les commissions urbanisme et vie économique on fait des propositions répondant au nombre de places souhaitées par les commerçants, et je suis persuadé que le groupe de travail va encore améliorer ces solutions."* Un groupe de travail a donc été constitué (voir la liste ci-dessous). Un cahier de doléances est également disponible en mairie pour recueillir toutes vos remarques et suggestions ; le diaporama présenté lors de la réunion publique est en ligne sur le site internet de la commune et en mairie. M. le Maire et les élus restent également à votre disposition.

La prochaine réunion publique, rendant compte des propositions du groupe de travail et des commissions municipales et extra-municipales, aura lieu le 31 mai, à 20h30 salle A. Blot.

Membres du groupe de travail constitué le 19 avril pour l'aménagement de la Place de l'Europe : Manuel Bataller, Catherine Bidan, Pascal Bourget, Rachel David, Bertrand Delaunay, Bernard Doré, Anne Duval, Patrick Gérard, Margaret Guégan, Jean-Yves Le Goff, Pierre Lotton, Catherine Prioul, Jean-François Ruffault.

Nouveau découpage des communautés de communes

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales lancée par le gouvernement, une carte d'une nouvelle répartition des communautés de communes en Ille-et-Vilaine a été rendue publique courant avril par Monsieur le Préfet.

Nous vous avions déjà tenus informés du positionnement des conseils municipal et communautaire sur ce sujet. Dans un vœu commun à tous les conseils du Pays de Liffré daté du 29 juin 2010, les élus ont unanimement exprimé la volonté de ne pas intégrer Rennes Métropole. La municipalité a organisé une réunion publique sur cette question le 15 avril 2010, a publié un Flash spécial en mars 2011 et un dossier sur la réforme des collectivités territoriales est en ligne sur le site de la commune depuis le 8 avril 2010.

Grâce à la volonté forte des élus du Pays de Liffré, et de ceux de La Bouëxière en tête, le travail effectué depuis 3 ans a été reconnu par les services de l'Etat. Les actions menées afin d'apporter des services de qualité aux habitants (crèches, animations pour les personnes plus âgées, reprise de l'Office des sports, service public d'assainissement individuel, actions dans le domaine du tourisme…) ont été des éléments déterminants dans la décision préfectorale de maintenir et de développer la communauté de communes du pays de Liffré.

DOSSIER

Budget 2011

Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la politique volontariste d'autofinancement, sans hausse de la fiscalité ; terminer la seconde phase du chantier de la mairie et lancer d'importants travaux de voirie, en mettant l'accent sur la sécurité, notamment dans le bourg et à Chevré ; soutenir l'activité économique et le développement de l'habitat. Tels sont les grands axes du budget 2011.

Section de fonctionnement : 2 788 353 €

(hors GIR, cf. encadré "Réforme de la TP")

Les charges de gestion courante sont en baisse de 0,8 % par rapport au budget primitif 2010, c'est-à-dire en prévoyant une hausse inférieure ou égale à 1,8 % par rapport aux dépenses réalisées en 2010.

La politique volontariste est poursuivie : le virement à la section d'investissement est porté à 364 000 € (+ 6,7 %).

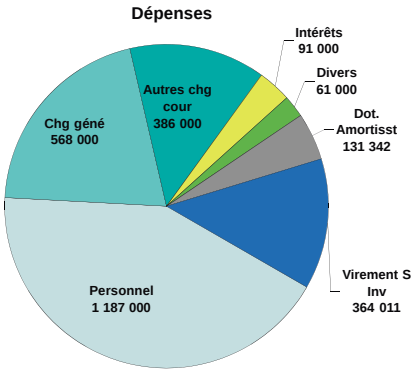

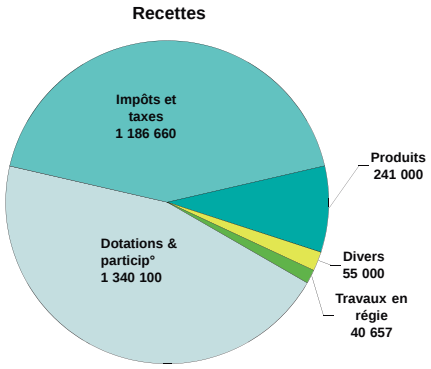

Section d'investissement : 2 081 865 €

L'ensemble des opérations d'équipement se monte à 1 790 000 €, dont 628 000 € de crédits de report couvrant des projets engagés en 2010.
La grande majorité de ces investissements est autofinancée, le recours à l'emprunt se limitant à 350 000 €.
Outre le financement de l'achèvement du chantier de la mairie (800 000 €), et la priorité majeure que constitue le programme de modernisation et de sécurisation de la voirie (600 000 €, voir encadré page suivante), les investissements du budget communal 2011 s'organisent de la manière suivante :

- équipements sportifs : 131 000 €
- site touristique de Chevré : 37 000 €
- acquisitions foncières : 58 000 €
- équipements mairie : 26 000 €
- équipements services techniques : 34 000 €
- équipement scolaire, périscolaire, culture : 25 000 €
- modernisation des allées du cimetière : 20 000 €
- espaces verts, déco Noël : 13 000 €
- divers aménagements et équipements : 46 000 €

Par ailleurs, une enveloppe de 40 000 € est réservée pour les travaux en régie, c'est-à-dire des travaux d'aménagement effectués par les services techniques municipaux. Parmi les travaux prévus en 2011, citons l'aménagement de l'abri randonnée de Chevré (ex-abri à canoës), la suite de la modernisation des locaux de l'ALSH et des travaux d'aménagement du moulin et du restaurant de Chevré.

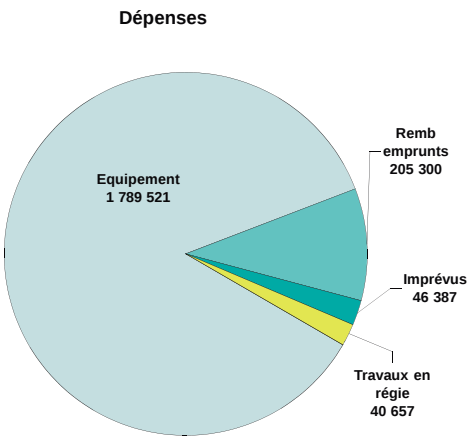

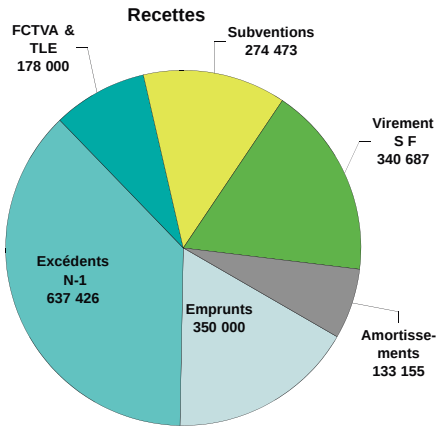

Budget 2011

Le programme de voirie

En 2011, l'effort sur l'amélioration et la sécurisation de la voirie est considérablement accentué, avec une enveloppe de 600 000 €, comprenant :

- 1re tranche bourg 195 000 €
- allée et rond-point Dobiais : 240 000 €
- sécurisation village de Chevré : 50 000 €
- modernisation voirie rurale : 25 000 €
- PAVE accessibilité : 17 000 €
- modernisation éclairage public : 58 000 €
- sécurisation arrêts de bus : 8 000 €
- signalisation : 7 000 €

130 000 € d'investissements pour les équipements sportifs

En 2011, le plus gros investissement concerne la restructuration du sol de la salle de sports (84 500 €, dont 34000 € financés par une subvention du Conseil Général au titre du Contrat de territoire).
Sont également prévus des travaux d'étanchéité de la couverture et de renforcement des portes de la salle de sports (17 000 €) et la modernisation de l'éclairage du terrain d'entraînement (de l'ordre de 20 000 €, déduction faite de la subvention du Syndicat départemental de l'énergie).
Enfin, une enveloppe de 10 000 € sera consacrée à l'achat de divers équipements : tatamis, buts et filets, table de ping-pong extérieure…
Au niveau du fonctionnement, le coût d'entretien annuel (eau, électricité, entretien des terrains et des bâtiments, personnel…) est de l'ordre de 40 000 € et les associations sportives reçoivent près de 24 000 € de subventions.

Plus de 110 000 € par an pour les activités culturelles

Ces activités relèvent principalement de la section de fonctionnement :

- organisation des spectacles : 20 800 € et 1 500 € de frais de communication ;
- médiathèque : 82 600 € dont 9 100 € d'achats de livres, de revues et de disques, le reste correspondant à la rémunération des personnels et aux frais d'électricité, de chauffage, de maintenance, etc.
- subventions au festival Bouëxazik et aux autres associations culturelles : 6 200 €.

Des investissements sont également prévus en 2011 : 3 900 € pour la modernisation du parc informatique de la médiathèque et 1 000 € pour son mobilier.

Le CCAS a voté son budget 2011 à l'unanimité le 5 avril

Pour poursuivre sa politique sociale et assumer ses investissements le CCAS va recourir, cette année, à l'emprunt (35000 €). Il est à noter que malgré cet emprunt, son taux d'endettement en 2011 sera inférieur à celui de 2008 compte tenu de 56000 € versés ces 3 dernières années en remboursement de l'emprunt qui avait permis de financer les 8 logements de la rue Paul Féval. Les membres du CCAS ont voulu maintenir le soutien :

- aux associations qui œuvrent en faveur de publics fragilisés : 11000 €,
- aux familles en grande difficulté économique : 4500 €,
- au développement du lien social : repas des aînés, semaine bleue (9000 €), jardins familiaux (12000 €) aménagement de la salle de convivialité des Logis du verger (5500 €),
- à l'accès aux loisirs et à la culture pour tous : chèques sport, culture et spectacle (2000 €), aide aux devoirs pour les collégiens (3000 €).

Le budget 2011 permettra aussi de poursuivre le programme de rénovation des 8 logements dont le CCAS est propriétaire : remplacement des radiateurs, nettoyage des façades, détecteurs incendies (19000 €). Les membres du CCAS par leurs choix budgétaires témoignent d'une politique sociale volontaire.

SIER

Budget 2011

Un budget associations de 175 000 €

Pour les associations locales ou cantonales : 77 941 €

● **CULTURE** Bouexazik 4 500 €, Buxeria archéologie histoire 42 €, Gribouill'Notes 486 €, Passage à l'acte 546 €, Ulysse 89 400 €, Sonerion Beuzid ar C'hoadou 200 €.
● **ENVIRONNEMENT**
Alterondes 100 €,
La Bouëxière Environnement 200 €.
● **JEUNESSE**
AFR section espace-jeunes 20 414 €, Association sportive Martin Luther King 150 €, CIAS (Les Petits castors) / Doudou&compagnie 7 000 €.
● **ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH** : 93 954 €.
Maternelle 58 507,00 €, Elémentaire 27 583,00 €, Cantine effet QF 1 971,00 €, Cantine /contribution à la réduction du déficit 3 686,00 €, A.P.E.L Jouets de Noël 627,00 €, A.P.E.L Voyages scolaires 1 580 €.
● **LOISIRS** Association communale de chasse 550 € AFR section art floral 174 €, Cercle des retraités 420 €, Comité des fêtes 330 €, La Gaule Romaine 3 066 €, La Bouëxière Modélisme 200 €, Les petites mains du Val de Chevré 200 €.
● **SOCIAL, SANTE** ADMR 2 000 €, Amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Liffré 100 € Groupement de défense sanitaire 50 €
● **SPORT** AFR section piscine 210 €, Athletic club bouëxiérais 500 €, Danse Attitude 2 328 €, Espérance section aérogym 426 €, section badminton et tennis de table 2 154 € section cyclotourisme 288 €, section football 7 998 €, section judo 6 120 €, section multisports 828 €, section pétanque 1 464 €, section randonnée pédestre 390 €, section tennis 1 700 €, section volley-ball 948 €, Gymnastique volontaire 642 €, Les amis du Taï 102 €.
● **DIVERS** Anciens combattants UNC AFN et prisonniers de guerre 315 €, ART & CO (Artisans et Commerçants) 1 000 €, GEDA 100 €, La Bouëxière Echanges 2 000 €, Amicale des Pompiers 1 000 €, Comice agricole 6 300 €.
Provision : 3 105,00 €.

Budgets annexes

En complément du budget communal, les budgets annexes sont le cadre qui permet de gérer des activités essentielles pour le soutien à l'économie et au développement de l'habitat : assainissement collectif, gestion de l'atelier-relais, projets d'urbanisme (Zones d'Aménagement Concerté, Zones d'Activités…).
Les principaux projets pour 2011 sont :
- le lancement de l'extension du réseau d'assainissement au secteur de Grande Fontaine,
- la fin des travaux de viabilisation de la Zone Artisanale de Bouvrot,
- le démarrage de la viabilisation de la zone d'activités "Bellevue II" et du lotissement communal des "Landes de Bellevue".

Réforme de la TP

La TP, Taxe Professionnelle, est remplacée par d'autres contributions dont le produit est inférieur : par exemple, à La Bouëxière, on passe de 110 475 € à 66 782 €, soit une perte de ressources de 40%. Pour compenser cette perte de ressources, la part départementale de TH (Taxe d'Habitation) et une partie des frais de gestion prélevés par l'État sont attribuées aux communes et aux communautés de communes. Cette compensation peut être trop élevée (c'est le cas de La Bouëxière, où la TP ne représentait que 10% des ressources fiscales) ou insuffisante, pour d'autres collectivités où la TP avait un poids important. Il faut donc corriger la compensation, par l'intermédiaire du fonds GIR, fonds national de Garantie Individuelle de Ressources : les collectivités où la compensation est trop élevée reversent le trop perçu dans le GIR, tandis que celles où la compensation est insuffisante reçoivent une dotation issue du GIR. Ainsi, pour La Bouëxière, 263 371 € sont reversés ; cette valeur, qui gonfle artificiellement les recettes et les dépenses, a été volontairement omise dans l'article et les graphiques page 7. Autre conséquence de cette réforme, le taux de TH sera maintenant affiché comme la somme de l'ancien taux communal et d'une partie de l'ancien taux départemental, et il n'y aura bien sûr plus de part départementale. **La commune n'ayant pas voté d'augmentation des taux, cela ne provoque pas d'augmentation de la TH** (hormis l'effet de l'augmentation de 2 % de la valeur locative, décidée par l'État). Un mécanisme similaire s'applique pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Même si, pour 2011, notre commune n'est pas lésée par cette réforme, on peut regretter sa complexité, déplorer que la proportion d'imposition réellement maîtrisée par les collectivités baisse par rapport aux compensations décidées par ailleurs, et craindre, à terme, une absence de revalorisation, voire une baisse de ces compensations.

Le chantier de la mairie

Le chantier de la mairie arrive dans sa dernière phase de travaux. Pour des questions économiques, il a été décidé de garder la structure du bâtiment existant (poteaux, poutres, planchers et combles) ce qui entraîne une nouvelle économie sur le montant final des travaux. A l'initiative de Nathalie Jeunot, conseillère déléguée à l'Urbanisme, l'architecte et les entreprises ont dû refaire leurs études et leurs chiffrages en conformité avec la structure existante. De plus, le nouveau plan proposé améliore l'accueil du public dans la mairie.

Après le renforcement des poteaux et des poutres avec une structure acier, la couverture ardoise et les chêneaux zinc datant d'une cinquantaine d'années ont été refaits à neuf. Les menuiseries extérieures ainsi que l'escalier intérieur allant jusqu'au 1er étage sont posés. Les entreprises de cloison, plomberie, chauffage, menuiseries intérieures sont maintenant à pied d'œuvre afin de terminer le chantier fin juillet 2011.

Le chantier de la mairie a été endeuillé mercredi 12 avril par un accident du travail ; un ouvrier qui venait livrer des plaques de plâtre pour l'entreprise à l'œuvre ce jour-là, a été percuté par les matériaux qu'il déchargeait à l'aide de la grue de son camion. La municipalité tient à apporter tout son soutien à sa famille.

Une enquête est en cours. A l'heure où nous bouclons ce Contact, nous ne pouvons vous en dire plus. Nous vous tiendrons informés dans les prochains Flash.

Des locaux flambants neufs à l'accueil périscolaire

Lors des portes ouvertes du samedi 16 avril, parents et enfants ont pu découvrir les locaux rénovés et restructurés (cf. photo de la couverture). Depuis le 28 février, les élèves ont investi, avec joie, ce nouvel espace transformé en grande partie par les services techniques : les cloisons abattues, les porte-fenêtres et huisseries remplacées, les sanitaires rénovés, les sols et peintures intérieures refaits créent ainsi différents espaces gais et lumineux. Le mobilier, très coloré, a été renouvelé et adapté aux différents espaces. L'ensemble du projet a été élaboré en concertation avec les élus à la jeunesse et les animateurs. Ces travaux et nouveaux aménagements ont demandé aux services techniques municipaux 300 heures de travail, pour un coût d'environ 10000 €. 15000 € de travaux ont été par ailleurs effectués par des artisans locaux ; près de 3000 € ont été dépensés pour l'achat de mobilier.

Bouvrot

Les derniers travaux de la ZA Bouvrot ont eu lieu en avril. Cette zone d'activité située rue Pierre Gillouard, dans le prolongement du magasin Ecomarché, a été lancée en 2004. Aujourd'hui, la quasi totalité des lots étant aménagés, les dernier travaux de voirie ont été effectués. Les trottoirs, l'éclairage public et l'enrobé ont été réalisés sur la partie nord de la rue.

Restauration du puits

L'aménagement du nouveau parking de la mairie a permis de redécouvrir le puits du presbytère. Afin de préserver ce patrimoine ancien, il a été décidé de le rénover à l'identique.

Les dimensions de l'ancienne charpente ont été reprises afin de la reproduire fidèlement.

Les travaux de menuiserie ont été effectués par les agents de la commune à l'atelier bois du Centre Rey Leroux. En effet, une convention d'utilisation de cet atelier a été passée entre la commune et Rey-Leroux. La maçonnerie du puits a également été rénovée par les agents

communaux. Cette réhabilitation sera mise en valeur par un éclairage spécifique.

La municipalité remercie le centre Rey-Leroux, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à ce chantier.

Les jardins familiaux sont attribués

Le projet des jardins familiaux est issu d'un échange entre l'assistante sociale du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), Mme Briand, et la vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Mme Aline Guilbert. Le constat en était que la production de légumes permettrait à certaines familles de joindre les deux bouts. Un groupe de travail a donc été mis en place avec pour objectifs de trouver, à proximité du centre bourg, une parcelle bien orientée, appartenant à la commune, puis d'élaborer les plans de découpe en parcelles et de rédiger les marchés pour l'équipement des jardins. La municipalité a donc mis un terrain à disposition et fait modifier le PLU pour permettre l'implantation des abris de jardin. Le CCAS, de par sa mission d'aide aux familles en difficulté et sa volonté de développer le lien social entre les habitants, a financé le projet, soit 22 000 €, pour le terrassement, les clôtures, les abris de jardin et les cuves à eau pour l'arrosage. Les services techniques ont nettoyé et travaillé la terre pour faciliter le démarrage du jardinage. Le conseil d'administration du CCAS s'est donc réuni le 5 avril pour attribuer les parcelles : sur des critères de mixité d'âge et de mixité sociale. Le 8 avril, les locataires de parcelles ont été conviés à visiter les jardins familiaux. Nous souhaitons donc à tous les jardiniers une belle saison : un peu d'eau pour la terre et du soleil pour faire mûrir les fruits.

Echanges parcellaires

Suite à la demande d'agriculteurs, et dans le cadre d'une réflexion menée au sein de l'intercommunalité, trois communes (La Bouëxière, Dourdain et Liffré) ont confié à la Chambre d'agriculture la réalisation d'une enquête sur les parcellaires.
A l'issue de cet état des lieux, et en fonction de l'intérêt porté par les agriculteurs à cette action, une opération volontaire d'échanges parcellaires pourra être ou non envisagée.
Ces échanges ne sont en aucun cas une opération de remembrement mais une opération basée sur le volontariat. Elle pourra être réalisée soit en échange de jouissance, soit en échange de propriété.
Le rôle de la commune n'est pas une ingérence dans ce processus, mais simplement, un rôle de facilitateur au travers d'un co-financement de la Chambre d'agriculture pour ce projet. Celui-ci ne pourra voir le jour que si le nombre d'agriculteurs intéressés est suffisant.
Une première réunion a eu lieu le 9 mars.
Contact élus mairie : Patrick Lahaye et Daniel Chantrel.

Les actions Environnement du mois

Du papier recyclé pour 1 centime en plus : dorénavant les services de la mairie et l'école Charles Tillon utiliseront du papier recyclé. Un appel d'offres a permis de négocier l'achat de 700 ramettes de papier pour 1 centime de plus par ramette. Merci au service achat de la mairie pour la qualité de la négociation !

Oscar, le cheval pour arroser les fleurs de notre commune !

Afin de limiter la consommation de carburant mais aussi pour tisser un lien amical entre les services techniques et les habitants, la municipalité a décidé de relancer l'arrosage des fleurs par des bénévoles comme c'était le cas il y a plusieurs années.
Il est prévu qu'une fois par semaine, le tracteur dédié à l'arrosage soit remplacé par un cheval et une carriole. Pour que ce pari réussisse, il faut quelques bénévoles. M. Alexis Gérard spécialiste des chevaux et ancien garde champêtre, sera aux commandes d'Oscar, un cheval de trait de 9 ans.
Si vous souhaitez participer à l'embellissement et au fleurissement de la commune et passer un bon moment, vous pouvez appeler la mairie au 02 99 62 62 95. Toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

Le mini-séjour à vélo du lundi 11 au mercredi 13 juillet

• Le mini-séjour aura lieu du 11 au 13 juillet. Il est ouvert à 18 jeunes.
Trois animateurs, dont un de l'Office des sports les encadreront.
• L'itinéraire est le suivant : le 1er jour : La Bouëxière / Vitré, le 2e jour : Vitré/ Saint M'hervé / Châtillon en Vendelais et le 3e jour : Châtillon en Vencelais / Val d'Izé / La Bouëxière.
• A chaque escale, des activités seront organisées : piscine, activité nautique (aviron, canoë ou planche à voile), découverte des bruits de la nature (réserve ornithologique), tennis de table pétanque et divers jeux en équipe….
• Une voiture suivra le groupe pendant toute la durée du mini-séjour, assurant ainsi l'intendance et le ravitaillement.

La Passerelle : des animations dédiées aux 10 / 13 ans en juillet

Pour juillet 2011, la municipalité met en place une nouvelle structure "Pré-ados".

Trois semaines d'activités innovantes :
• deux semaines à loisirs multiples, avec des inscriptions à la demi-journée ou à la semaine ;
• un mini-séjour à vélo.

Les semaines à loisirs multiples
Du lundi au jeudi les après-midis de 14h à 18h et le vendredi toute la journée.

Ce programme pourra être modifié en fonction des conditions météo et des disponibilités des salles
Pour toute information :
contacter le 02 99 62 62 95.

	du lundi 4 au vendredi 8 juillet			du lundi 18 au vendredi 22 juillet		
Lundi	Activités Office des sports		Hockey	Activités Office des sports		Kin ball
Mardi	Flip book	Badminton	Volley	Mosaïque	Jujitsu	Handball
Mercredi	Calligraphie	Tennis de table	Foot	Rallye		Dodge ball
Jeudi	Billard / baby	Jonglage	Ultimate	Pétanque / Palet Jeux bretons		Foot gaelic
Vendredi	Acro-branche			Patinoire		

Aide aux devoirs

Dans le cadre de sa politique d'accès à la culture et aux loisirs pour tous et dans son action pour l'égalité des chances, le CCAS a mis en place une aide aux devoirs pour les collégiens de la commune.
Cette aide est gratuite et sans obligation de fréquentation.
Depuis le 18 mars, un jeune étudiant a donc été embauché et vient en renfort de l'animatrice jeunesse. Ils sont présents tous les samedis, en période scolaire, de 10h30 à 12h30 pour répondre aux questions des collégiens, les aider à revoir leurs cours, leur donner des pistes de réflexion…
L'objectif d'une telle initiative n'est pas de se substituer au rôle parental ni à celui de l'Education Nationale, mais plutôt d'aider les jeunes à se motiver mutuellement, à se côtoyer dans une relation de travail et d'entre-aide pour que chaque individu puisse enrichir le groupe par ses connaissances ou sa personnalité.
La première séance de travail a eu lieu dans les locaux de l'Escapade, mais dans un souci d'amélioration des conditions de travail des jeunes, l'aide aux devoirs a maintenant lieu à la mairie.
Tous les samedis, le nombre de participants augmente et les jeunes qui sont venus une fois reviennent… C'est donc le signe que cette initiative est une réponse à un besoin des jeunes.
Pour tous renseignements : 02 99 62 62 95.

La semaine du développement durable, un succès pour le C.M.E. !

Le mercredi 6 et samedi 9 avril, près de 250 personnes ont répondu présentes à la manifestation mise en place par le Conseil Municipal des Enfants, dans le cadre de la semaine nationale du développement durable.

Afin de permettre à chacun de tester ses connaissances et d'en développer de nouvelles en la matière, nos jeunes élus avaient fait appel à différents partenaires : le SICTOM des forêts, l'ERDF, l'ADEME, la MAIF, la MGEN, les associations "La Bouëxière Environnement", "les Petits Débrouillards" et "l'Escapade" qui ont proposé diverses animations et supports, pour le bonheur des petits et des grands.

Flavien, l'animateur, des petits débrouillards, fait des expériences sur l'eau, avec les enfants

Annie-France Turpin-Chevalier, adjointe à l'éducation et à la jeunesse, voit ainsi l'aboutissement d'un projet mûri, depuis le début du mandat, avec les enfants du C.M.E. *"Les conseillers du C.M.E. se sont beaucoup impliqués et ont eu à cœur de proposer des actions. Pour mener à bien cette première manifestation, ces jeunes élus ont dû faire des choix, parfois difficiles et je dois dire qu'ils ont fait preuve de beaucoup de maturité, notamment pour maintenir l'équilibre de leur budget. Je les félicite du travail qu'ils ont accompli depuis plusieurs semaines et remercie vivement toutes les personnes qui ont participé à cet événement."*

Un succès, donc, qui atteste que l'environnement reste une priorité pour les habitants de La Bouëxière et nous assure que nos jeunes générations sont capables de se mobiliser pour sa protection.

Dispositif "Argent de Poche"

Tu cherches un petit boulot pour cet été, le dispositif "Argent de Poche" est reconduit tout le mois de juillet.

Le principe est simple, tu travailles 3 heures, tu as une pause de 30 minutes et tu es payé 15 € par demi-journée.

Si tu as entre 16 à 18 ans, que tu habites La Bouëxière, tu peux, dès à présent, retirer la fiche de candidature à la mairie.

Celle-ci devra être déposée à l'accueil **samedi 21 mai dernier délai**. Une réponse te sera donnée début juin.

Pour toutes informations contacter la mairie au 02 99 62 62 95.

La CAEP fête le printemps

Le samedi 19 mars à 18 h 45, sur le parking des pompiers, parents et enfants ont accueilli la fée printemps, relookée pour l'occasion. En cortège pour une petite balade, la fée a été accompagnée par la cuisine musicale ambulante, au son des boîtes de conserves, casseroles et cuillères en bois. Puis le bonhomme hiver, décoré par les enfants de l'école maternelle Charles Tillon, a été brûlé marquant ainsi la fin de l'hiver.

La météo était clémente (pour une fois) et la soirée s'annonçait bien. La fête a continué à la salle polyvalente André Blot où a été servie, à une centaine de personnes, une tartiflette préparée par l'équipe de la Caisse des Amis des Ecoles Publiques (CAEP). La soirée dansante qui a suivi a été un succès : madison, rock, disco, country… se sont succédé pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Merci aux participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Notre association : créée en 1935 autour des écoles publiques de La Bouëxière, la CAEP œuvre pour resserrer les liens entre parents, amis et enseignants et récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques dans les classes.

Pour nous contacter : caep.bouexiere@gmail.com. **Prochain rendez-vous** : dimanche 19 juin 2011, fête des écoles Charles Tillon.

En direct de l'école privée Saint Joseph

Carnaval

Vendredi 1er avril, dans l'après-midi, nous avons fêté le carnaval à l'école Saint Joseph. Nous étions tous superbement déguisés. Les maternelles avaient choisi le thème de l'Afrique faisant suite au projet mis en place après le spectacle "Boubam et le tam-tam" que nous avions vu à l'école en février. Après un passage par la maison de retraite, nous avons défilé dans les rues de La Bouëxière, pour finir par un goûter préparé par les parents d'élèves dans la cour de l'école.

Opération "Bol de riz"

Vendredi 8 avril, nous avons organisé l'opération "Bol de riz" au profit des sinistrés du Japon. Ce midi là, le repas proposé était, au choix, riz à l'eau ou riz au lait. Nous avons été très nombreux à participer à cette action solidaire et nous sommes fiers de pouvoir aider d'autres enfants dans le monde.

7 classes à la rentrée prochaine

La rentrée 2011-2012 verra l'ouverture d'une 7e classe à l'école Saint Joseph. Cette bonne nouvelle va permettre à l'école de poursuivre ses actions et ses projets avec une structure pédagogique encore plus agréable qu'à ce jour.

Inscriptions à l'école : les inscriptions (pour tous les niveaux de maternelle ou de primaire) sont possibles à tout moment de l'année. Merci de prendre rendez vous auprès du chef d'établissement, Madame Livier-Mabille, en téléphonant au 02 99 62 63 09 (en laissant vos coordonnées sur le répondeur si besoin) ou par mail : eco35.st-joseph.la-bouexiere@eco.ecbretagne.org.

La Deutschmobil à l'école

Le lundi 31 janvier dernier, Katharina Brehmer et sa DeutschMobil, s'installaient à l'école Charles Tillon pour la journée. Cette initiative du Centre culturel franco-allemand a pour but de sensibiliser les élèves à l'enseignement de la langue et de la culture allemandes. Ainsi, les élèves de CP qui doivent faire le choix de leur première langue vivante pour le CE1, mais aussi les CM2 qui commencent à réfléchir à la deuxième langue vivante qu'ils étudieront en 4e, ont pu découvrir l'allemand de façon ludique et conviviale.

En direct des écoles publiques Charles Tillon

Visite de la caserne des pompiers

Au mois de janvier, nous sommes allés visiter la caserne des pompiers. C'est M. et Mme Souhy, pompiers volontaires, qui nous ont accueillis. Ils nous ont fait découvrir les locaux - le bureau où l'on reçoit les fiches pour partir en intervention, les vestiaires où sont rangés les différentes tenues des pompiers - le matériel d'intervention et de secours, et bien sûr, les différents véhicules. A la fin de la visite, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu essayer le casque de pompier et monter dans le camion-pompe tonne. A son volant, on s'imaginait déjà être de vrais pompiers ! Après toutes ces découvertes, on a pu échanger sur le métier de pompier et on a posé les questions que l'on avait préparées en classe, comme par exemple *"Combien de temps dure un incendie ? Est-ce que vous avez un hélicoptère ? Est-ce que c'est un métier qui fait peur ?"*. M. et Mme Souhy ont répondu à toutes nos questions et on les remercie pour nous avoir écoutés et reçus à la caserne.

L'espace jeux les p'tits castors

"Les Petits Castors" est un espace jeux associatif avec subventionnement intercommunal. Il est ouvert à tous les parents, grands-parents et assistantes maternelles accompagnés d'un ou plusieurs enfants de 0 à 3 ans.

Situé dans le centre de la commune, à proximité du centre cultuel Maisonneuve (cybercommune, bibliothèque), des espaces verts et des jeux, la structure des Petits Castors est ouverte trois demi-journées par semaine, toute l'année (fermeture à Noël et au mois d'août) et peut accueillir jusqu'à 15 enfants au maximum par séance.

Cet espace est animé par une éducatrice jeunes enfants, Sabrina, qui organise les activités en collaboration avec les utilisateurs. Les enfants restent sous la responsabilité de leur accompagnateur.

L'espace-jeux a mis en place un partenariat avec la maison de retraite où les enfants sont accueillis une matinée par mois pour y faire des activités avec les résidents.

Un intervenant musique, Yvon, vient une fois par mois éveiller les petits à la musique, par le chant de comptines, la découverte d'instruments…

D'autres activités sont organisées, comme la visite de la caserne des pompiers, une sortie à la ferme pédagogique,… toutes les propositions sont bienvenues !

Espace-jeux les p'tits castors : 20, rue Jean-Marie Pavy, 35340 La Bouëxière, tél. 02 99 04 44 71 (aux heures d'ouverture), 02 99 04 41 95.

Horaires :

Lundi : de 9 h 15 à 11 h 45 (avec éducatrice jeunes enfants)
Jeudi : de 9 h 15 à 11 h 45
Vendredi : de 15 h 30 à 18 h (avec éducatrice jeunes enfants)

Inscription : la cotisation annuelle est de 10 € par enfant.

Doudou et compagnie, c'est une halte garderie !

Ce que l'on sait moins c'est qu'il n'y a **plus de permanences obligatoires pour les parents,** depuis janvier la halte garderie a changé de statut, elle n'est plus une halte-garderie parentale.

D'autre part, les assistantes maternelles peuvent aussi bénéficier de ce mode d'accueil. C'est un bon moyen pour sociabiliser l'enfant en douceur avant l'entrée à l'école.

Les parents peuvent faire le choix d'inscrire la halte garderie comme accueil occasionnel, de sorte que l'assistante maternelle puisse, en cas de besoin (ou de nécessité) y déposer l'enfant en toute confiance. Après une période d'adaptation nécessaire à l'équilibre de l'enfant.

A la halte, l'enfant est vraiment accueilli personnellement. C'est d'abord ses propres besoins qui sont pris en compte. Chantal (directrice) et Vanessa (auxiliaire de puéricultrice) sont attentives au confort particulier de chaque enfant.

Rendez-vous important ou besoin de souffler tout simplement ? La halte-garderie accueille vos tout petits de **3 mois à 6 ans,** à raison de 2 demi journées et deux jours pleins par semaine. S'offrent à vous deux possibilités : vous pouvez souscrire à un contrat en début d'année qui réserve plusieurs demi-journées fixes hebdomadaires pour votre bambin, ou bien déposer bébé occasionnellement, après avoir retenu une place. La halte garderie dispose de **12 places d'accueil.**

Le lundi

Activités manuelles telles que découpage, peinture,…

Le mardi

Éveil musical, avec la participation de Marie-Claire une semaine sur deux

Le jeudi

Éveil sensoriel, pour prendre conscience de ses 5 sens.

Le vendredi

Éveil du corps et du langage.

Accueil les lundis et jeudis de 9h à 12h et les mardis et vendredis de 9h à 18h.

Le tarif est calculé en fonction des revenus des familles, il se situe entre 0,30 et 2,80 €/heure. Les couches sont fournies et le repas est offert à partir de 4 heures de présence.

La halte-garderie organise un goûter champêtre le 18 juin à l'occasion de ses 10 ans !

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à prendre contact au 02 99 04 46 77, doudouetcie@hotmail.fr

Halte garderie "Doudou et Compagnie", 20, rue Jean-Marie Pavy, 35340 La Bouëxière.

Rencontre avec

Elisabeth Volmerange de Passage à l'acte

La randonnée décalée à Chevré a marqué le début d'un printemps théâtral qui va se poursuivre jusqu'au mois de juin. Les comédiens de Passage à l'acte, petits et grands, travaillent dur pour leur spectacle de fin d'année. D'autant que cette année, les adultes vont jouer en première partie de la pièce, "Un rosé s'il vous plaît", le 14 mai.

Le Contact : L'association Passage à l'acte a quelque peu évolué en 2010, pouvez-vous nous en dire plus ?
Oui, essentiellement pour le groupe des adultes : avec l'intervention de Jérémy Robert de la compagnie 3e acte qui, avec son dynamisme et son professionnalisme, nous a apporté une nouvelle méthode de travail basée sur l'improvisation, la compréhension et l'assimilation rapide du texte.

De plus, l'arrivée de nouveaux membres - notamment de l'association Zip Zap de Saint Aubin du Cormier - a apporté du sang neuf à l'association.
Nos jeunes comédiens continuent, par ailleurs, avec joie et bonne humeur leur parcours avec Christelle Canut.

Le Contact : La randonnée décalée a eu lieu sur le site de Chevré le 3 avril. De quelle manière l'association a t-elle participé aux côtés de la Cie 3e acte à qui a été confiée cette création ?
L'association a été impliquée très tôt, dès le mois de juillet 2010 pour une première prise de contact et établir un partenariat. J'ai ensuite présenté le projet aux autres membres de l'association : intégrer 3 ou 4 comédiens amateurs pour de la figuration pendant la représentation. Une réunion a eu lieu cet hiver au moulin de Chevré avec les personnes intéressées. Ensuite Jérémy a recadré les besoins et a invité les volontaires pour cette balade à des répétitions sur place ou en salle.

Le Contact : Sans tout dévoiler, pouvez-nous présenter la pièce, "Dany chéri", que vous jouerez en première partie d'un Rosé s'il vous plaît ?
C'est une histoire intrigante où les scènes et les styles s'enchaînent. Les comédiens sont tous réunis dans un seul but : raconter et vivre la vie de ce mystérieux "Dany". Entre cinéma et théâtre ces personnages si différents les uns des autres vous feront peut-être rire ou frissonner !

Passage à l'acte, mode d'emploi
Passage à l'acte, La porte de Chevré, 35340 La Bouëxière.
Renseignements complémentaires : Elizabeth Volmerange, tél. 02 99 04 47 94.
Cours pour enfants et adolescents les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) avec Christelle Canut de l'association "La petite machinerie", salle de la Corbière ;
Cours pour adultes : tous les lundis de 20h30 à 22h30 (sauf pendant les vacances scolaires) avec Jérémy Robert de la Cie 3e acte, salle polyvalente A. Blot.

1939-1945, devoir de mémoire

A l'occasion du concours national de la Résistance et de la Déportation, les communes du Pays de Liffré ont décidé de proposer des expositions, rencontre et projection de documentaire. Ainsi sur la période du 30 mai au 23 juin, Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé près Liffré, La Bouëxière et Liffré présenteront des expositions.

Fête de la musique

Samedi 18 juin, la municipalité et l'association Art & Co vous invitent à participer comme musicien ou spectateur à la fête de la musique. Si vous souhaitez jouer ou pousser la chansonnette, il est encore temps de vous inscrire.
A l'occasion de la fête de la musique, la médiathèque Ménouvel vous réserve de drôles de pochettes surprises. A découvrir !

Bar La Bicyclette : 2, rue Théophile Rémond. Tél. 02 99 04 47 40
Le Bistrot de Didier's : 21, rue Théophile Rémond. Tél. 02 99 62 63 84
Restaurant La Sauvagine : 7, rue Jean-Marie Pavy. Tél. 02 99 62 63 52
La mairie : 5, rue Théophile Rémond. Tél. 02 99 62 62 95 ou marie-annick@mairie-labouexiere.fr

Ce soir, tous au théâtre !

Samedi 14 mai, grande soirée théâtrale à La Bouëxière. Les adultes de Passage à l'acte ont concocté une surprise en avant-première du spectacle de la Cie 3e Acte (cf entretien ci-contre).
Puis deux comédiens que vous avez pu découvrir dans la randonnée décalée à Chevré, vont endosser le rôle d'un client et d'une tenancière de bar. Lui, Alain, arrive, le costume étriqué, les fesses serrées, un attaché case au poignet. Il travaille aux impôts, en acrobate qui s'ignore. Elle a une passion secrète, la chanson. Ils se rencontrent dans une pièce dynamique et drôle qui mêle théâtre, chanson et acrobatie. Un cocktail et une rencontre détonnantes !
Attention, la soirée se déroulera dans la salle polyvalente A. Blot, et non pas au Moulin de Chevré comme annoncé dans le programme culturel en début d'année, afin d'accueillir un nombre plus important de spectateurs. Il y aura ainsi de la place pour tout le monde !
En marge de cette soirée, le point jeunes L'Escapade propose aux jeunes à partir de 12 ans, de participer à un atelier d'acrobatie au dojo, le même jour de 14h à 16h, histoire de tester leur souplesse. Cet atelier sera animé par les deux comédiens de la Cie 3e Acte.

Dates des représentations et atelier-acrobatie : voir le calendrier culturel
Atelier-acrobatie, mode d'emploi :
Atelier d'acrobatie au dojo, pour les jeunes à partir de 12 ans, tarif 2 €. Réservation auprès de L'Escapade, 02 99 04 41 44.

Vagabondages & Cie s'invite à La Bouëxière pour la 2e année

"Le spectacle où on ne l'attend pas", tel est le crédo du festival servonais Vagabondages & Cie auquel notre commune adhère pour la deuxième année consécutive… pour le plus grand plaisir de tous !
Le samedi 21 mai, deux spectacles se joueront donc dans des lieux inattendus à La Bouëxière : à l'heure de la sieste à 13h30, vous pourrez vous prélasser dans le jardin de la famille Deféo au Châtaignier. Confortablement installés dans des transats, vous y découvrirez un concert, "A l'ombre du folk", au cours duquel une chanteuse et un harpiste interprèteront des airs irlandais.
Puis à 15h30, direction la résidence du Val de Chevré pour admirer les voltiges des trapézistes et contorsionnistes de la Cie Alto. Le temps d'une "Petite forme aérienne", le capitaine Pipe, gardien de phare ou chef de gare égaré, rencontrera un drôle d'oiseau perché tout là-haut…
Ne soyez pas timide, entrez à la maison de retraite et chez ces Bouëxiérais qui vous ouvrent leurs portes.

Mode d'emploi :
Horaires et tarifs cf. l'agenda page suivante. Les billets sont à retirer à la MJC de Servon sur Vilaine ou à acheter sur place.

Agenda

Du 4 au 28 mai
“De la bouche du conteur aux mains du lecteur”
Exposition - Médiathèque Ménouvel
Gratuit

Samedi 14 mai
Stage d’acrobatie
Dojo, 14h à 16h, prix : 2 €
“Un rosé s’il vous plaît”
(théâtre-acrobatie)
1re partie Passage à l’acte :
“Dany chéri” (Groupe adultes)
Salle A. Blot, 20h30, 8 €/4 €

Vendredi 20 mai
Passage à l’acte
“Le marchand de fessées”
(Groupe enfants)
“Tout droit la sortie”
(Groupe ados)
“Dany chéri” (Groupe adultes)
Salle A. Blot, 20h30, 3 €

Samedi 21 mai
Vagabondages&Cie
“A l’ombre du folk”
13h30, tout public, 5 €
Famille Deféo
(4 lieu-dit Le Châtaignier)
Cie Alto (cirque)
Résidence du Val de Chevré
14h30, tout public, gratuit

Mercredi 15 juin
Passage à l’acte
“Le marchand de fessées”
(Groupe enfants)
“Tout droit la sortie”
(Groupe ados)
Résidence Val de Chevré

Samedi 18 juin
Fête de la musique
Centre-bourg à partir de 19 h

Vendredi 1er juillet
Passage à l’acte
“Dany chéri” (Groupe adultes)
Moulin de Chevré, 20h30

Samedi 2 juillet
Cinéma en plein air
“La première étoile”
Pelouse Maisonneuve. Pique-nique (20h), projection (22h). Gratuit

Les enfants des écoles font le tour du monde en musique

Vendredi 25 mars, les classes de grande section, CP, CE1 et CE2 des écoles Charles Tillon et Saint Joseph ont assisté à une animation présentant les différents instruments de musique. Cette initiation était offerte par les musiciens de l’ensemble normand Philéas qui, le soir même, ont joué leur spectacle, “Le tour du monde en 80 minutes”, avec en première partie, quelques morceaux chantés par la chorale La Croche chœur. Petits et grands ont pu suivre les artistes dans leur tour du monde effréné et plein de surprises.

Atelier Flip-Book

Inspiration et concentration, telles étaient les caractéristiques de cet atelier organisé par la médiatèque pendant les vacances de Pâques, auquel participait une douzaine d’artistes en herbe.
Des dessins crayonnés sur un livret, quelques coups de ciseaux et la magie opérant, sous les doigts habiles de nos jeunes artistes, le “Flip-Book” ou “Folioscope” s’anime. Par ses conseils avisés, Alain Faure (Etablissements Bollec), animateur de cette séance a ainsi donné l’impulsion d’une activité créative ne nécessitant qu’un minimum de matériel… et une bonne dose d’imagination !

Médiathèque Ménouvel

“A vous de Lire”, grande fête du livre et de la lecture, se déroule chaque année en France à la même époque dans les lieux les plus divers. A La Bouëxière, nous avons choisi de mettre en lumière le travail de l’illustratrice Andrée Pirgent. Quatre classes élémentaires de l’école Charles Tillon et de l’école Saint Joseph sont invitées à la rencontrer à la bibliothèque, le vendredi 27 mai, tout au long de la journée.
Comment fabriquer un livre de conte ? C’est à cette question que l’exposition *“De la bouche du conteur aux mains du lecteur”*, mise à disposition par les éditions Didier Jeunesse s’efforcera de répondre. Elle prendra place à la bibliothèque du 4 mai au 28 mai en amont de la visite d’Andrée Prigent.
“La balade de l’escargot”, **un tapis de lecture à l’usage des plus petits :** cet outil d’animation original, prêté pour deux mois par la médiathèque départementale, se compose d’un grand tapis en patchwork, d’une valise de livres et de divers accessoires. Gageons qu’il devrait faire la joie des enfants des classes de maternelle, de la halte garderie et de l’espace jeux qui pourront le découvrir pendant les mois de mai et juin !

Gros plan sur Les Logis du Verger

Les Bouëxiérais étaient invités le 23 mars à une réunion publique sur Les Logis du Verger, actuellement en construction dans la ZAC Maisonneuve ; cet équipement "mille feuilles" qui accueillera sous un même toit tous les âges de la vie, comprendra 22 logements en location (T2 et T3), dont 11 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et une micro-crèche qui ouvrira en 2012.

Un diagnostic a été réalisé en 2008 et 2009 à la demande du Conseil général et de la CAF, afin de répertorier les besoins d'accueil de la petite enfance sur le territoire intercommunal. 600 enfants de moins de trois ans, dont 150 sur La Bouëxière, ont été comptabilisés avec des courbes à la hausse dans un avenir proche du fait du développement des communes. La micro-crèche à La Bouëxière, ainsi que celles de Liffré et Dourdain, ont pour vocation de répondre à la demande des familles désireuses d'une solution de garde collective et de faciliter la vie des parents aux horaires atypiques. Quel sera l'impact sur l'emploi ? A La Bouëxière, la micro-crèche ouvrira à 10 places mises à disposition des habitants de la Communauté de communes. Si on considère que 5 places seront attribuées à des habitants de La Bouëxière, l'impact sera modéré sur l'emploi des assistantes maternelles de la commune, d'autant que les lotissements vont apporter un nouvel afflux de population. Les structures petite enfance de Liffré et Dourdain, puis La Bouëxière, vont créer 13 nouveaux emplois directs.

Avenue des Tilleuls

Le 26 mars, une vingtaine d'habitants du lotissement St Martin ont répondu à l'invitation de la municipalité pour échanger entre autres, à propos de la rénovation des trottoirs. Au fil des années, les racines des tilleuls ont déformé les trottoirs : ces tilleuls ont été abattus et leurs racines broyées ; les parties endommagées ont été nivelées pour recevoir un nouveau revêtement. Six massifs vont être créés, répartis au long de l'avenue, tout en préservant les places de stationnement. Au niveau de la circulation, une chicane est d'ores et déjà testée, une zone 30 va être créée et d'autres propositions des riverains vont être étudiées.

Aux petits soins de la Gazelle

Dimanche 13 février, une convention a été signée entre la municipalité et l'Amicale des sapeurs pompiers pour la mise à disposition des anciens matériels de lutte contre l'incendie. Parmi ces matériels "La Gazelle", fourgon pompe-tonne propriété de la commune, va faire l'objet d'une restauration par l'Amicale et plus particulièrement par les anciens pompiers communaux.
A cette fin, une subvention de 1000 € a été accordée pour l'achat des pièces détachées nécessaires.

Merci aux sapeurs pompiers pour cette action de sauvegarde du patrimoine de notre commune.

Randonnée décalée à Chevré

250 personnes ont assisté dimanche 3 avril à la randonnée théâtrale, présentée sur un ton décalé, par la Cie rennaise 3e Acte et des comédiens de la troupe bouëxiéraise d'amateurs Passage à l'acte sur le site de Chevré. Une visite au second degré qui a attiré nombre de Bouëxiérais et des touristes des alentours qui ont pu ainsi découvrir Chevré. Un grand merci aux associations Buxeria et Passage à l'acte qui ont contribué à la création et participé à ce spectacle… ainsi qu'aux pêcheurs qui se sont bien pris au jeu.

Entrons dans la danse

Samedi 19 février, 130 personnes ont cheminé vers la salle de danse ou la salle André Blot pour participer à un, deux, voire trois pour les plus courageux, ateliers de danse. Rires mais aussi concentration… et efforts physiques étaient au rendez-vous. Les danseurs se sont tous retrouvés le soir autour d'un buffet dansant. Rendez-vous est pris l'année prochaine !

Comment la présentation des personnels communaux pourrait-elle être complète sans la présentation de la police municipale ? Revêtu d'un uniforme, le policier municipal est de ce fait le personnel le plus identifiable.

Le Contact : Philippe Desisles, quelles sont vos missions essentielles, de policier municipal ?

Les missions dévolues à la police municipale sont définies par le statut du cadre d'emploi, à savoir : veiller à la sécurité, à l'ordre public, à la salubrité et à la tranquillité publique. Ces missions découlent des pouvoirs de police dévolus au Maire et je suis son interlocuteur direct dans ce cadre.

En ce qui concerne la sécurité, je suis chargé de la surveillance générale de la commune, j'effectue des rondes nocturnes et chaque jour j'assure les entrées-sorties des écoles. Ma mission de police consiste aussi à gérer les problèmes de conflits de voisinage, ainsi que le suivi administratif des chiens dits dangereux. Je participe à la mise en place des manifestations et des dispositifs des cérémonies, aux commissions de sécurité et assume la gestion du cimetière (procédures de reprises, renouvellement, etc) et de nombreuses autres missions.

Le Contact : Sur quels autres dossiers travaillez-vous également actuellement ?

J'assume le rôle d'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre), c'est-à-dire que je me charge de la mise en œuvre de la sécurité des personnels. Plus récemment et dans le cadre de mon passage en catégorie B, j'ai reçu comme nouvelles missions l'élaboration du plan communal de sauvegarde et la sécurité des spectacles.

Le Contact : Quel a été votre parcours professionnel ?

En 1986, après mon service militaire dans la gendarmerie, je suis entré sur concours dans la police municipale à Vitré où j'ai exercé jusqu'en 1997. Puis j'ai rejoint alors la commune de La Bouëxière. En 2007, j'ai préparé et réussi le concours de Chef de Service. Je suis actuellement en stage de formation statutaire de 6 mois.

> *« Le plus grand nombre d'interventions concerne plutôt des conflits de voisinage… »*

Le Contact : La Bouëxière est-il un village calme ?

Notre commune est relativement calme, le plus grand nombre d'interventions concerne plutôt des conflits de voisinage, très peu d'interventions délicates ou difficiles. Ma mission est bien acceptée de la population, y compris des jeunes.

Le Contact : Et si vous aviez un message à transmettre à nos concitoyens, quel serait-il ?

En ce qui concerne mes interventions les plus fréquentes que sont les conflits de voisinage, je souhaiterais que le dialogue soit primordial, afin de trouver plus rapidement une solution au problème.

Pendant le stage de formation statutaire du policier municipal, certaines de ses missions, ne relevant pas du domaine police sont assurées par Mlle Kristell Lorand. Ces missions sont en particulier des travaux administratifs, de liaisons et de sécurité scolaire.

La transparence, l'écoute et la décision

L'équipe municipale, dans tous les champs de son fonctionnement, a la volonté d'expliquer, de dialoguer, d'écouter et de prendre en compte les remarques des uns et des autres avant toutes grandes décisions.
Depuis 3 ans, les commissions municipales et extramunicipales ont ardemment travaillé au gré des actions menées. Que vous soyez élus ou citoyens participant aux réunions extramunicipales, vous avez pu participer à certaines d'entre elles et vous pouvez témoigner de la régularité de ces rencontres et des échanges qui y ont cours. Ces six dernières semaines, ce ne sont pas moins de 60 rendez-vous individuels, 53 réunions de travail collectif, 42 réunions officiels, 13 commissions qui ont nécessité la présence du maire et des élus sur des sujets divers : urbanisme, CCAS (social), jeunesse, communication, culture, vie économique, domaine associatif…
Notre disponibilité, nos compétences et notre volonté d'écouter mais aussi d'agir, ce sont ces atouts que nous mettons chaque jour aux services de tous les Bouëxièrais.

L'équipe municipale La Bouëxière Dynamique et Solidaire

Aménagement de la place de l'Europe

Pas à n'importe quel prix et pas sous n'importe quelles conditions !

Dans le Contact du mois de décembre nous avons relaté notre intervention en conseil municipal sur le sujet. Aux questions que nous posions sur l'aménagement de la place de l'EUROPE : stationnement, accessibilité, montage financier de cette opération nous en sommes toujours au même point.
Pourquoi ?
Les critères du projet ont été donnés très partiellement et au fur et à mesure des questions posées par notre groupe. Pour connaitre à peu près les tenants et aboutissants du projet actuel, il a fallu quelques réunions de commissions, un conseil municipal, la présentation aux commerçants, tout cela en octobre. A chaque réunion, des éléments supplémentaires étaient annoncés suite aux questions. De plus, la majorité émet beaucoup de freins et de réserves quant au déplacement de l' Eco marché. Jamais les responsables n'ont fait l'effort de présenter d'eux-mêmes les détails de leurs choix et n'ont donc pas anticipé sur la présentation des sujets **qui font débat aujourd'hui.**
Depuis, ni la commission urbanisme ni la commission développement économique n'ont été réunies sur ce sujet . Quelques articles de presse nous ont apporté, ainsi qu'aux habitants, des informations globales. Mais le projet reste encore très critiquable à ce jour **(le 9 avril)**. Une réunion des 2 commissions citées est prévue le 12 avril, seulement une semaine avant la présentation publique du projet. Nous n'aurons encore pas le loisir ni de savoir ce qui se cache derrière les avancées qui nous seront présentées,ni de peser le pour et le contre des nouvelles options.
La transparence promise et vantée n'est pas toujours respectée.
Qui va financer ce projet contesté sur la forme ?
Si peu de commerçants adhèrent au projet avant de le lancer, comment assurer un retour sur investissement même après 20 ans ou 25 ans d'amortissement financier sur les comptes de la commune ? La municipalité peut-elle et doit-elle prendre ce risque au détriment d'autres investissements ?
Faire des efforts pour maintenir des commerces de proximité en centre bourg, OUI, mais pas sans l'engagement des commerçants, ni pour faire venir de nouveaux commerces concurrentiels ou des services qui ne font pas partie des priorités de proximité. Quelle a été l'approche de la municipalité sur les véritables besoins des clients Bouëxièrais ou de passage, qui font vivre les commerces aujourd'hui et les feront vivre demain ?
AGIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR
Alain Cazenave, Marie France Jouault, JF Bagot, Germaine Lebon, Guy Sauton

La cave Saint Martin

Le 21 mars, Samy Ramasamy a inauguré sa cave à vin… dans le grenier de sa pizzeria ! La Cave Saint Martin (du nom de l'église située en face) compte d'ores et déjà une centaine de références, toutes choisies avec passion, une passion que le propriétaire entretient pour le bon vin depuis ses études de restauration en 1982. *"Toutes les régions de France sont représentées, depuis les Pays de la Loire jusqu'à l'Alsace et le Sud-ouest, avec les incontournables (Bordelais, Champagne), et des spécialités d'Ardèche et du Languedoc Roussillon dont les prix débutent à 3,50 €."* Samy propose également à la vente un grand choix de whiskies et digestifs. *"Une cave à vin manquait dans notre commune. Ici, les Bouëxiérais pourront venir déguster sur place – des dégustations seront organisées certains lundis soir, sur réservation (10 personnes minimum) - acheter pour consommer à la maison ou offrir un cadeau. Pour les repas des associations, les vins d'honneur ou autres manifestations, nous disposons d'une gamme de cubis basée sur les mêmes critères de sélection, que je livre à domicile. Mon "plus" ? Les vrais conseils d'un caviste de proximité !"*

La Cave à vin Saint Martin est ouverte aux mêmes jours et aux mêmes horaires que la pizzeria Pepperoni.

Alors, pour accompagner une "pizza Saint-Jacques" vendue à l'étage en-dessous, que conseille le nouveau caviste ? *"Je vous conseillerais un vin du Val de Loire, un Valençay, très rond en bouche, très fruité, qui se marie bien avec les fruits de mer."* Il n'y a plus qu'à commander !

Contact :

Cave Saint Martin, 1 rue Saint Martin, 35340 La Bouëxière.
Tél. 06 74 30 57 05
E-mail : pepperoni.labouexiere@orange.fr
Horaires, du mardi au dimanche : 11h30/14 h, 18h/22h.

Le marché, chaque jeudi une tradition à partager !

Tous les jeudis matin, sur la place de l'Europe, les commerçants du marché vous accueillent et vous proposent des produits alimentaires de qualité : fruits, légumes, poissons, crêpes et galettes, charcuterie, épicerie, mais aussi des vêtements une fois par mois.

Au-delà des conseils et du bonheur de retrouver des produits de saison, le marché c'est aussi l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager des instants de convivialité.

Alors, vous aussi, faites un tour sur le marché !

L'auberge de Chevré devient Couleur créole

Depuis la mi-avril, l'Auberge de Chevré a changé de nom. Le restaurant - bar situé en contre bas de l'étang, dans un écrin de verdure tout près du moulin, s'appelle désormais Couleur créole. *"Nous avons souhaité donné un nom plus parlant, plus accueillant, à l'image de notre cuisine."*, expliquent Dédé et Gilou, les responsables du restaurant.

La carte, avec un menu d'appel à 17 € et un plat du jour à 13 €, ne varie pas. On y trouve toujours les fameuses assiettes créoles (boudins antillais, samossas), rougailles, gambas et même poulpe. Gilou, aux commandes à la cuisine, est d'origine réunionnaise et prépare tout elle-même. Les clients parisiens, bretons ou nantais, qui viennent par le biais des "Smart box" le savent bien et en redemandent. Alors faites comme eux, venez (re) découvrir Couleur Créole.

Contact :

Couleur créole, 21 Chevré
35 340 La Bouëxière
Tél. 02 99 62 64 64
Site : www.aubergedechevre.com
Horaires :
Le restaurant : tous les jours sauf le dimanche soir et le lundi toute la journée. Le bar : les mêmes jours que le restaurant à partir de 18h.
Plat à emporter.
Réservation obligatoire pour les groupes.

Hop-Média : une agence de communication pour le web

A la pointe de la technologie, Karine Audoux vient de s'installer à son compte (statut d'auto-entrepreneur) comme consultante en webmarketing et en communication internet. Elle propose ses services aux PME, très petites entreprises, artisans et commerçants qui désirent dynamiser leur activité en communiquant sur le web. *"J'offre différentes solutions selon les besoins de mes clients. Cela peut être la création d'un site Internet vitrine ou d'un blog avec un habillage graphique personnalisé et la rédaction de contenus optimisés pour le web. Ou bien, pour les entreprises qui disposent déjà d'un site Internet, Hop-Média propose un référencement spécifique pour optimiser leur visibilité sur Internet. Un bon référencement dans les moteurs de recherche est important, car l'on peut avoir un très beau site… mais qui apparaît en dernières pages de Google"*, explique la directrice de Hop-Média qui anime également des journées de formation pour les professionnels.

Après dix années passées comme rédactrice dans le domaine de l'image, Karine Audoux dispose d'une solide formation technique en webmarketing (Sciences Po), assortie d'expériences significatives auprès d'agences de communication numérique. *"Avec Hop-Média, je souhaite également faire partager ma passion et être à l'écoute de mes clients et de leurs objectifs afin qu'ils aient un retour sur investissement qui ne soit pas seulement virtuel !"*

Contact :
Tél. 06 45 80 63 42 / 02 99 04 42 16
E-mail : contact@hop-media.fr
Site : http://www.hop-media.fr/

Marcel Bouessay, un nouveau peintre à votre service…

En raison d'un rapprochement familial, M. Bouessay est devenu bouëxierais en décembre 2010 et a installé son entreprise de peinture le 17 janvier. Rencontre avec ce nouvel artisan de notre commune.

Contact : Quel est votre parcours professionnel ?
Cela fait 20 ans que j'exerce la profession de peintre. A l'issue du CAP que j'ai effectué en apprentissage au sein de l'entreprise Fertillet de Liffré, j'ai travaillé dans différentes sociétés rennaises. Puis, il y a sept ans, je me suis associé avec un autre artisan du côté de Redon.

Contact : Quels sont les différents services que vous proposez ?
Mes activités principales sont : la peinture intérieure, la tapisserie, la décoration à la chaux, mais aussi l'extérieur et notamment les ravalements.

Contact : Quel votre petit plus ?
Je suis habitué à travailler avec une clientèle de particuliers et je sais combien le temps est précieux lorsque l'on entreprend des travaux, aussi je mets un point d'honneur à ne pas faire attendre les clients et transmets rapidement mes devis.
Alors si vous avez l'intention d'entreprendre des travaux, n'hésitez pas à contacter ce nouvel artisan peintre.

Contact :
M. Marcel Bouessay, 13 avenue des Tilleuls, 35340 La Bouëxière
Tél/fax. 02 23 27 58 81
Tél. 06 41 73 26 09

Ouest énergies renouvelables

Confort et économies d'énergie pour le neuf et la rénovation, voilà les missions que s'est donné Lewis Lawson lorsqu'il a créé son entreprise Ouest énergies renouvelables. Il vous propose d'intervenir principalement dans les domaines de l'électricité et de la plomberie, en installation et dépannage. La VMC, les alarmes, la domotique, la climatisation ou le chauffage sont autant de cordes à son arc pour lesquelles il saura vous proposer des solutions durables, telles que la géothermie, l'aérothermie ou la climatisation réversible.

Contact :
Ouest énergies renouvelables,
1, allée Gabriel Fauré
35340 La Bouëxière
Tél. 06 21 69 19 18 /
09 51 94 54 72
E-mail : infos@
ouestenergiesrenouvelables.fr
Site :
www.ouestenergiesrenouvelables.fr

Des petits travaux à réaliser… Didier Mazurais !

Depuis le 1er avril, Didier Mazurais vous propose d'effectuer toutes sortes de travaux de maçonnerie, clôtures, nettoyage de toitures ou de terrasses, dallage, tonte de pelouse ou diverses réparations à votre domicile. Situé route de Servon à La Bouëxière, il se déplace dans un rayon de 20 km autour de notre commune.

Contact :
Didier Mazurais, route de Servon 35 340 La Bouëxière
Tél. 06 42 57 41 16.

Espérance La Bouëxière
Badminton

Le 2 avril nous avons organisé le tournoi interne annuel de la section, nous en avons profité pour faire cette photo afin de vous présenter les joueurs qui participent aux différents championnats interclubs départementaux.
Ces compétitions consistent à rencontrer 11 équipes de même catégorie dans la saison. Chaque rencontre se joue en 8 matchs, en simple et en double. À la fin de l'année sportive, comme pour toute compétition, un classement final désigne les équipes qui vont monter en division supérieure ou, moins drôle, descendre en division inférieure. Cette saison, 5 équipes sont engagées, des poussins (8-10ans), benjamins (10-12 ans), minimes (12-14ans) et enfin 2 équipes seniors.
Pour les 3 équipes de jeunes, cette première année est celle de l'apprentissage, ils apprennent à jouer pour l'équipe et à représenter notre commune, et pour nous, les encadrants, l'attitude des enfants et bien plus importante que le résultat sportif.
Notre équipe 1 évolue en 2e division départementale (au même niveau que Liffré par exemple). Les rencontres se jouent en semaine et il n'est pas rare de rentrer d'un déplacement de Saint Malo après minuit et avec des courbatures. Le bon esprit d'équipe nous fait oublier nos efforts pour être "presque" opérationnels le lendemain. Nous sommes actuellement assurés du maintien en D2 la saison prochaine.
Notre équipe 2, après être montée l'année dernière, a un peu plus de difficultés. Elle est un mélange d'anciens (voire très anciens) et de très jeunes qui sont l'avenir du club. Les résultats se suivent et ne se ressemblent pas. Son maintien en 4e division n'est toujours pas assuré. Chaque rencontre est avant tout un bon moment passé ensemble et formateur pour les plus jeunes qui poussent les anciens vers la sortie (aie, aie, aie !).
Ces compétitions contribuent à constituer un esprit de groupe qui se ressent également au niveau des non compétiteurs. L'ambiance dans la section est bon enfant et chacun semble l'apprécier à en juger par le taux de participation à l'AG et au tournoi interne chaque année.
Le Badminton à La Bouëx'
tél. 02 99 04 43 29

Un temps de rencontre organisé par l'ADMR

L'association du service à domicile organise ponctuellement des animations afin de favoriser échanges et rencontres entre les personnes aidées, les salariés et les bénévoles de l'ADMR.
Ainsi, une quarantaine de personnes bénéficiant ou non des services ont participé mardi 8 mars, à la salle communale, à un après-midi récréatif sur le thème de Mardi-Gras avec chants, danse country et dégustation de crêpes tout au long de l'après-midi.
"Ce temps de rencontre est toujours très attendu et apprécié par tous, cela permet de se retrouver, d'échanger et de sortir de chez soi" souligne la présidente Germaine Lebon.
"Nous aimons ces moments et sommes contents de nous revoir et de passer du temps ensemble. J'ai beaucoup apprécié les chants, les danses et bien sûr les crêpes. C'est la deuxième fois que je viens, mais ce n'est pas la dernière" confie une participante.
Pour, Madame Boudier, salariée de l'association, les personnes sont très intéressées et apprécient ces manifestations, *"On fait tout pour les motiver et les encourager à sortir. C'est toute une préparation: une commission composée de bénévoles et de salariées se réunit pour la programmation, il faut organiser les transports et prévoir le déroulement de l'après-midi. C'est pas mal de travail, mais on aime çà."* Ces animations ne peuvent se faire que grâce à l'investissement des bénévoles et le concours des salariées. *"Nous faisons appel à de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe afin d'organiser et proposer d'autres activités"* a ajouté la présidente.

L'association Buxéria poursuit sa visite de la commune

Après l'église, les membres de l'association Buxéria Archéologie Histoire nous présentent l'historique des halles. Un projet dont on entendait parler en 1872, qui a été conçu en 1998 et qui a été réhabilité il y a quelques années.
Le projet se concrétise en 1878 par un don de 10000 francs, et cette même année, une demande de création de deux foires (avril et septembre) est proposée et acceptée. Les foires ont eu lieu jusqu'en 1914.
En 1897-1898 le bâtiment de la halle communale est construit ainsi que celui de la poste, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, et qui appartient au CA. L'activité de ces foires et marchés diminue de plus en plus, et disparait vers 1945. Le commerce local prend le relais de ces marchés d'autrefois.

Les halles sont donc utilisées à d'autres fins :

- abriter le corbillard municipal et son "décorum" ;
- entreposer le matériel des cantonniers, la pompe à incendie étant remisée à l'arrière du bâtiment.

Vers 1969 les halles sont vendues, un coiffeur s'y installe, salon au rdc avec un appartement à l'étage. Suivra la création d'un cabinet médical et dentaire, des années 1980 jusqu'en 1990. Le CA prendra la suite et est actuellement propriétaire de l'ensemble du bâtiment (halles et ancienne poste), transformé en une agence bancaire et des appartements.
Sur ce bâtiment un repère altimétrique y est apposé, créé dès 1860 pour le nivellement général en France (NGF). Sur la façade : alt. 106,92 m. De nombreux repères ont été scellés sur la commune dont le château d'eau (point haut 120,75 m) et à Chevré (point bas 56 m). Voir sur internet : point géodésie et observation marégraphique, aussi sur géoportail.

La Gaule romaine

A l'occasion de la fête nationale de la pêche, le 5 juin, l'association La Gaule romaine organise une braderie exclusivement dédiée à du matériel de pêche, en plein air, sur le site naturel de l'étang de Chevré. A cette occasion non seulement les "disciples de Saint-Pierre" pourront vendre, acheter ou échanger du matériel mais aussi assister à des démonstrations de techniques modernes de pêche (casting-spinning) et de float-tube (siège de pêche flottant). Divers stands de montages assurés par le Roazhon Fishing Club (club bien connu dans le monde local de la pêche) seront proposés au public.
Cette manifestation a pour but de promouvoir la passion halieutique auprès des plus jeunes, mais aussi de montrer une nouvelle image de la pêche, plus raisonnée et respectueuse du poisson notamment par la pêche en "no-kill" (prendre et relâcher). Venez nombreux participer à cette manifestation unique dans la région !
Contact :
La Gaule romaine, site internet : lagauleromaine.fr

La Galette Dorée

Galette à l'ancienne
Fabrication artisanale

Se tient à votre disposition
le vendredi de 16h30 à 19h
place de la Mairie à LA BOUËXIÈRE

• *Dépôts journaliers à la boulangerie Noël* •

Prix de gros
pour toutes associations
Pour vos commandes :
Tél. 06 83 92 41 35
ou 02 99 62 67 10

VENTE DE GALETTES À EMPORTER
34, rue de la Forêt
Lundi de 9 h à 15 h • Jeudi de 8 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 16 h

Stéphane BOULAND
ACTIVOLT
Électricité générale
Neuf & rénovation
Mise en conformité
Dépannage 6J / 7
06 58 08 70 02
6, impasse Le Clos du Bourg - **LA BOUËXIÈRE**
02 99 62 60 64 - m.bouland@voila.fr

TAXIS - Transports toutes distances
ATB SERVICE
02 99 62 68 97
LA BOUËXIÈRE
Voitures
Minibus 9 places
TPMR
(transport de personnes à mobilité réduite)
Agrée transport de malades

Entreprise de menuiserie
Jean-Luc TOURTIER
Cloisons sèches placo - Isolation
BOIS ■ ALU ■ PVC
ZAC de Bouvrot - Rue Pierre Gillouard
LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 68 40 07 - 06 83 31 22 19

BOUËX-HAIR
Coiff...
Masculin • Féminin • Junior
Tous les jeudis
-20 %
sur la couleur
9, rue Th. Remond - 35340 LA BOUEXIERE - Tél. 02 99 62 69 12

Maison Gesbert
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Pour toutes vos réceptions :
Apéritifs
Cocktails,
Buffets,
Plats chauds…
Z.A. Bouvrot
5, rue Pierre Gillouard
35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 62 62 63
Fax 02 99 62 67 30
www.maisongesbert.com

Thierry REBUFFE
Sanitaire ■ Chauffage
Dépannage & Installation
Le Moulin Ory ■ 35340 La Bouëxière
Tél. / Fax : 02 99 62 67 16

Intermarché SUPER

LES SERVICES

Dépôt de pain
Dépôt de photos
CABINE PHOTOS PHOTOCOPIEUSE
GAZ
Station 24H/24

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
9 h 00 - 12 h 30 / 15 h 00 - 19 h 15
Le samedi
Journée continue 9 h 00 - 19 h 00
OUVERT LE DIMANCHE
9 h 00 - 12 h 30

46, rue de la Forêt - La Bouëxière - 02 99 62 63 49

Couleur Blé Noir
Crêpes et Galettes
Pâtisseries Bretonnes

Tous les lundis de 16h à 19h place de l'europe à la Bouëxière
Dépôts journaliers Ecomarché à la Bouëxière
Sur commande

Malnoë - 35340 La Bouëxière
02 99 04 46 84 - 06 63 78 08 65
Site : www.couleurblenoir.fr
Mail : nadine@couleurblenoir.fr

E.U.R.L. Pierrick PRIOUL
Artisan maçon

Neuf & Rénovation

- Joints de pierre
- Béton armé
- Terrasses
- Dallages
- Clôtures

15, Touche Ronde - 35340 La Bouëxière
02 99 04 41 17

BOUESSAY Peinture
PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENT SOLS ET MURS
RAVALEMENT
13, avenue des Tilleuls
35340 La Bouëxière
Tél. 06 41 73 26 09
Tél./Fax : 02 23 27 58 81

La Bouëxière Coiffure mixte
Anne-Sophie à domicile
06 32 34 57 06

Votre agence Crédit Agricole...
...à La Bouexière
1, rue Théophile Rémond
LIBRE-SERVICE BANCAIRE 24h/24 7j/7

HORAIRES D'OUVERTURE
→ du mardi au vendredi :
de 9h30 à 12h30 (sans rendez-vous)
et de 14h00 à 18h30 (avec rendez-vous)
→ le samedi :
de 9h00 à 12h30 (sans rendez-vous)
et de 14h00 à 16h00 (avec rendez-vous)

02 99 62 63 45
ca-illeetvilaine.fr
email : labouexiere@ca-illeetvilaine.fr

CRCAM d'Ille et Vilaine, société coopérative à capital et personnel variables, siège social 45 bd de la Liberté 35000 RENNES – 775 590 847 RCS RENNES.

CA ILLE-ET-VILAINE BANQUE ET ASSURANCES
UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

ROYER Jean-Yves
Plomberie - Chauffage

Installations
Fuel - Gaz - Solaire
Pompes à chaleur

19, La Gaillardière - 35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 04 45 12

Notaires

ETUDE DE NOTAIRES
Jean-Paul GATEL - Gwendal TEXIER

4 avenue de la Forêt - 35340 LIFFRE
Service négociation : 02 99 23 53 54

VENTES MAISONS – TERRAINS

LA BOUEXIÈRE

Centre – Maison en pierres – gros œuvre en bon état. Actuellement composée d'un séjour, sanitaires et deux chambres. Travaux d'aménagement à prévoir - Classe Energie : G 114.600 Euros négociation incluse

Centre – Maison traditionnelle année 2001 – Type 6 indépendante sur 1.000 m² de terrain Avec garage de 120 m² (pourrait convenir à artisan) - Classe Energie : D - 240.600 Euros Frais de négociation inclus.

Campagne – Maison ancienne rénovée – quatre chambres. Séjour-salon avec cheminée – Terrain de 1.176 m² - Chauffage pompe à chaleur - Classe Energie : D - 222.800 Euros négociation incluse

LIFFRE

Centre – Pavillon de type 4 sur sous-sol - Séjour-salon avec cheminée – chauf individuel gaz Grenier aménageable – Terrain de 687 m² - Classe Energie : E - 207.300 Euros négociation incluse

BUREAU PERMANENT À LA BOUEXIERE
5 bis rue Théophile Rémond - Tél. 02 99 62 62 64

6 TEM CHAUFFAGE
L'énergie renouvelable

Aérothermie
Bois
Photovoltaïque
Thermodynamique

Chauffage
Climatisation
Électricité
Sanitaire
Électroménager

SynerCiel
le spécialiste de l'écofinancement
domofinance

Financement de vos projets à partir de 2,95 % aves les prêts bleu ciel d'EDF. Synéco un prêt à 0 % de 1 500 € à 3 000 € sur 12 ou 24 mois.

02 99 62 64 14

6 TEM CHAUFFAGE
www.6tem-chauffage .com

Zone artisanale de Bouvrot
35340 La Bouëxière

MC Menuiserie

Menuiseries

Neuf & rénovation

Intérieur & extérieur
BOIS - ALU - PVC

Manu CROYAL
20, allée du désert
35340 La Bouëxière
Tél.: 06 83 11 88 57
Fax : 02 99 62 63 75
Mail : mc.menuiserie@laposte.net

CHANTREL Terrassement

Terrassement
Réseaux - Assainissement
Pose de fosse septique
Terrain à niveler
Empierrement

5, allée George Sand - 35340 La Bouëxière
Tél./Fax : 02 99 62 60 93 - Port. 06 85 32 32 59
philippechantrel@orange.fr

Ombre & Lumière

THIERRY PIET

Artisan
peintre
décorateur

Papiers peints
Revêtement murs et sols
Staff corniches et rosasses
Revêtements flottants et stratifiés
Ravalement imperméabilisation
Nettoyage de couverture
Agencement d'intérieur
Divers travaux (faïence...)

DEVIS & CONTACT RAPIDE

Prestations de qualité

8, rue Claude Debussy
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 04 46 68
Port. 06 60 84 41 65
Mail : olumiere@laposte.net

TOP SERVICES 35

Tous vos travaux
de secrétariat à la carte !

Au bureau
ou sur site

Noëlla COELHO
3 bis, Impasse des Châtaigniers - 35340 La Bouëxière
Tél.: 06 63 90 88 16 - Mail : secretariat@topservices35.fr
www.topservices35.fr

INSTALLATION DEPANNAGE
pour le neuf et la rénovation
Dépannage plomberie et sanitaire

OUESTENERGIES RENOUVELABLES

ELECTRICITE GENERALE
Problèmes d'électricité : intervention à domicile en urgence !
Automatisme de portail, domotique, Interphone, Alarme, VMC,

Evier, toilettes, canalisation bouchée, fuite d'eau, joints, raccords, flexibles, pvc, robinets, cuvettes, réservoirs de chasse d'eau...

LA BOUEXIERE
NOYAL SUR VILAINE

Portable : 06 21 69 19 18
Bureau : 09 51 94 54 72
Fax : 09 56 94 54 72

infos@ouestenergiesrenouvelables.fr
www.ouestenergiesrenouvelables.fr

COIFFURE
APPARENCE
Maître artisan

Du mardi au vendredi
9H00 - 12H00
& 14H00 - 19H00
Journée continue le samedi
8H30 - 16H30

ZAC du Bouvrot - 3, rue Pierre Gillouard
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 62 69 17
http://pagesperso-orange.fr/coiffure-apparence

CDS
Chaudière Dépannage Service

Dépannages
& entretiens
de chaudières
GAZ & FUEL

2 adresses pour mieux vous servir :
4, allée George Sand - La Bouëxière
Z.A. du Placis - B.P. 22 - Bourgbarré
Téléphone : 02 99 04 71 34

SARL GALLERAND

Chape fluide - Chape
Carrelage - Faïence
La signature de votre habitat...

Salle d'exposition sur rendez-vous

La Préhaye
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 62 64 22

Fax 02 99 62 62 99
roger.gallerand@wanadoo.fr
www.carrelage-gallerand.com

E.C.S. Environnement Confort Sécurité

Siret n° 502 319 130 000 14 RCS Rennes – SARL CAPITAL 6 000 €

Electricité-Plomberie-Chauffage

Antennes & Energies renouvelables

INSTALLATION - DEPANNAGE
RENOVATION - EXTENSION

! NOUVEAU ! FOURNITURE ET POSE

CUISINE - ELECTROMENAGER
SALLE DE BAIN - POELE A BOIS

Hall d'exposition de 1600 m² à Saint Didier

Adhérant d'une coopérative d'artisans permettant d'offrir de nouveaux services de proximité et de qualité.

Tél. : 06 50 101 101

Didier Deroiné - Chevré - La Bouëxière

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES

		La Bouëxière		Liffré	
		ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
L	M	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE
	AM	13H30 18H30	13H30 17H00	13H30 18H30	13H30 17H00
M	M	FERMÉE TOUTE		09H00 12H00	09H00 12H00
	AM	LA JOURNÉE		13H30 18H30	13H30 17H00
M	M	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00
	AM	FERMÉE		13H30 18H30	13H30 17H00
J	M	FERMÉE TOUTE		FERMÉE TOUTE	
	AM	LA JOURNÉE		LA JOURNÉE	
V	M	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00
	AM	13H30 18H30	13H30 17H00	13H30 18H30	13H30 17H00
S	M	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00
	AM	13H30 18H00	13H30 17H00	13H30 18H00	13H30 17H00

Déchèteries fermées les dimanches et jours fériés

Horaires d'été de avril à octobre | Horaires d'hiver de novembre à mars

Accès payant pour les professionnels

Bureau du Sictom des forêts
19, rue de l'école - 35250 CHASNE SUR ILLET
Tél. 02 99 55 44 97
Déchèterie de La Bouëxière
rue Saint-Martin - Tél. 02 99 62 65 50
Déchèterie de Liffré
Z.A. Beaugé - Tél. 02 99 68 63 28

Alain PICHOT

Vente de véhicules neufs & occasions

Tél. 02 99 62 65 51

Expositions de véhicules d'occasions
Réparations toutes marques
S.A.V. - Paiement en 3,4,5,10 fois avec carte bancaire

7, rue de Fougères
35340 LA Bouëxière
Fax 02 99 62 61 71

garagepichot@wanadoo.fr
www.pichot-automobile.com

s.a.r.l. **G.C.P.**

BUREAU D'ÉTUDES

> Plans Personnalisés
> Construction Neuve et Rénovation
> Dépôt de Permis de Construire
> Suivi des Travaux

Alexandre GÉRARD

Parc d'Activités de Bellevue - 35340 LA BOUËXIÈRE
✆ 02 99 04 41 04 - Fax 02 99 04 40 55
www.gcp35.com

La Bouëxière
www.mairie-labouexiere.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 14h à 17h30
Mardi, Mercredi et Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30
Samedi : 9h à 12h
Tél : 02 99 62 62 95
Mail : mairie@mairie-labouexiere.fr

Merci aux annonceurs

Si vous souhaitez paraître dans ce bulletin, veuillez contacter la mairie au 02 99 62 62 95

PRODUITS INNOVANTS
Tables et écrans tactiles
multi-touch et multi-utilisateurs

A partir de Juillet 2011 :
Microsoft Surface V2

Selten

Société SELTEN
8, rue de Chateaubourg
35340 LA BOUEXIERE
http://www.selten.fr
contact@selten.fr
02.99.04.45.06

Tables, écrans et applications disponibles
à la vente ou à la location
DIAPORAMA PHOTOS
PRESENTATION DE CATALOGUES
JEUX
EVENEMENTIEL

Réalisation d'applications sur cahier des charges
dans de nombreux domaines
TOURISME
AUTOMOBILE
OUTIL D'AIDE A LA VENTE
COMPARAISON DE PRODUITS
FINANCE
....
Pour présenter VOS produits

AVIVA

Cabinet Barabe & Duchaigne
Assurances et placements

- Assurances des professionnels
- Constructions
- Entreprises
- Assurances crédits
- Flottes automobiles
- Épargnes retraites *(Point conseil AFER)*

4, rue de la Borderie
35 500 VITRÉ
Tél.:02 99 75 01 58
Mail : olivier.duchaigne@wanadoo.fr

BAGLIONE .35

BAGLIONE 35

SABLES LAVÉS
GRAVILLONS DE COULEURS,
POUZZOLANE
GRANULATS POUR VOIRIES ET BÉTONS

Professionnels et particuliers

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi	Le vendredi
8h30 - 12h30	8h30 - 12h00
13h30 - 17h30	13h30 - 16h30

Tél. 02 99 62 62 80

RÉPARATION - DÉPANNAGE - VENTE
de matériel de motoculture

Affûtage chaînes de tronçonneuse

Enlèvement à domicile

Motoculture
Réparation
Vente

Réparation auto

MECADO

LA BOUËXIÈRE - 02 99 04 43 00

MR DÉSIRS D'ESPACES
ARCHITECTURE&URBANISME

Démarche environnementale
pour vos projets de
- Constructions neuves
- Rénovations

Permis de construires - Appels d'offres
Suivis de travaux - Expertises

Maryvonne Rigourd - Architecte D.P.L.G.
54, Bd Villebois Mareuil - 35200 RENNES
Tél. 02 99 32 22 16 - Fax 02 99 53 31 93
Mail : rigourdm.architecte@wanadoo.fr

Électricité Générale

DAN'ELEC

- Neuf
- Rénovation
- Dépannage
- Automatisme
- Petit tertiaire

9, rue François René de Chateaubriand
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 04 41 56 - Fax 02 99 04 41 81
E-mail : danelec35@orange.fr

PC-Breizh

SERVICES INFORMATIQUES
pour professionnels et particuliers

maintenance
dépannage
formation
conseil
vente
web

Jürgen Buser
12 Touche Ronde
35340 La Bouëxière
06 45 54 29 54
09 72 11 89 48

www.pc-breizh.fr

Oliveira Ravalement

Ravalement neuf et rénovation
Joint de pierre
Lavage façade

Tél. 02 99 04 42 03

Z.A. de Bouvrot
Rue Pierre Gillouard
35340 LA BOUËXIÈRE
Port. 06 23 45 19 02

O.P. Ravalement

Enduit - Monocouche projeté

NEUF • RÉNOVATION
JOINT DE PIERRE

15 ans d'expérience professionnelle

ZA de Bouvrot - 35340 LA BOUËXIÈRE
✆ 02 99 04 44 40 - Fax 02 99 62 66 58

Impression : GPO – Thorigné – 02 99 62 49 40 – Imprimé sur papier aux normes PEFC et FSC Développement durable